

L'assemblée d'Assoporti délibère une modification du statut qui introduit une nouvelle structure associative

Équipe directrice composée du président, de quatre vices présidents représentatifs des macro-aires géographiques du Pays et d'un secrétaire général avec des fonctions administratives

infosMARE - Aujourd'hui l'assemblée des présidents des Autorités de Système Portuaire italiennes a délibéré une proposition de modification du statut de l'Association de Porti Italiens (Assoporti) avec le but de rendre plus efficace l'activité au fin d'affronter les nombreux changements en acte et pour assurer qu'elles soient représentées toutes les réalités portuaires italiennes. En synthèse, la nouvelle structure d'Assoporti devra être composée du président qui aura à son flanc quatre vices présidents représentatifs des macro-aires géographiques du Pays, et un secrétaire général pour suivre l'activité administrative de l'association.

En outre elle est prévue une activité capillaire pour l'association qui, au-delà de s'occuper de ce qu'est attribuée pour loi, devra fournir un service de support important pour le cluster maritime-portuaire.

Assoporti a souligné que le nouveau statut réfléchit les indications exprimées de toutes l'AdSP et est le résultat d'un vaste partage des objectifs de l'association. « Ce passage statutaire - il a mis en évidence le président d'Assoporti, Daniele Rossi - représente un instant important pour la reconstruction de l'unitarisme du système portuaire italien, et est témoignage de la volonté de l'AdSP d'affronter les criticités actuelles en mode coeso et avec esprit qui propose ».

Une critique au tournant décidé des présidents de l'AdSP qui font partie de l'association est commission, en tant que l'extérieur, de Pasqualino Monti, président de l'Autorité de Système Portuaire de la Mer de Sicile Occidentale, l'organisme qui gère les ports de Palerme, de Termini Imerese, de Trapani et Porto Empedocle qui est sortie d'Assoporti donne au-delà d'un an. Selon des Montagnes, « l'avoir inséré la réforme portuaire à l'intérieur de la réforme de l'administration publique, pas seulement a montré et montre toute son inefficacité, mais même il a mis nu dramatiquement à l'inutilité d'un sujet associatif, ce qui est Assoporti, qui en passé représentaient un valable interlocuteur pour les institutions et pour le monde dont shipping, et aujourd'hui constitue un sujet fantôme dans un secteur il aurait besoin bien autres moyens et bien autres rôles pour se relancer ». « Ho j'ai plusieurs fois mis en évidence - il a ajouté des Montagnes - comme le président d'un port soit un manager appelé à gérer une des plus importantes industries du Pays, et ait besoin des moyens nécessaires d'affronter un marché qui ont des temps incompatibles avec ceux de l'administration publique et de la bureaucratie qui en dérive. La nécessité aujourd'hui est celle plus que jamais de renforcer la direction générale des ports au Mit, libérer les présidents de cette « corde » constituée d'inutiles règles qui en freinent l'action, en ralentissant je développe économique et financiers des aires portuaires et renforcer le rôle de l'autorité maritime dans la gestion de la sécurité dans le domaine de la navigation en évitant des inutiles superpositions de compétence qui souvent finissent pour affaiblir toutes les deux les parties ou pour frapper plus faible ».

À l'occasion de la réunion d'aujourd'hui l'assemblée d'Assoporti même a pris acte de la fin du mandat du secrétaire général Francesco P. Mariani, auquel tous les présidents ont express profonde gratitude pour le travail tourné avec passion et dévouement dans ces ans en faveur du système portuaire italien. (21)